# Compagnie de Fiducie Peoples

Divulgation publique (troisième pilier et ratio de levier de Bâle III)

Pour la période terminée le 30 Septembre 2025

## Divulgation publique (troisième pilier et ratio de levier de Bâle III)

#### **Objectif et contexte**

Le présent document renferme les renseignements consolidés que la Compagnie de Fiducie Peoples et ses filiales, ainsi que la Banque Peoples du Canada, les Services de Cartes Peoples LP et les Solutions de Paiement Peoples Itée (collectivement « Groupe Peoples», « GP » ou « le Groupe »), doivent divulguer conformément au troisième pilier et au titre du ratio de levier de Bâle III. Cette divulgation est communiquée conformément à la directive sur les renseignements à fournir au titre du troisième pilier concernant les exigences de fonds propres et de liquidités des petites et moyennes institutions de dépôt (« PMB ») du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Le Groupe Peoples est classé dans la catégorie II des PMB, avec un actif total inférieur au seuil de 10 milliards de dollars.

#### Base de présentation

Les renseignements figurant dans le présent rapport de divulgation publique (rapport) sont préparés conformément à la ligne directrice ci-dessus et aux exigences de communication au titre du troisième pilier concernant les PMB de catégorie II.

Des renseignements qualitatifs complets sont fournis chaque année, à la clôture de l'exercice de l'entreprise.

### **Emplacement et vérification**

Ce rapport est publié à la section Règles de divulgation du site Web du Groupe.

Le présent rapport est assujetti à un examen interne et il n'a pas été audité par les auditeurs externes de l'entreprise.

Tous les montants figurant dans le présent rapport sont exprimés en dollars canadiens.

#### Utilisation de ce document

Les données financières complémentaires sont publiées sur le site du BSIF at elles sont également accessibles via le lien ci-dessous. https://www.osfi-bsif.gc.ca/fr/donnees-formulaires/donnees-financieres

## Groupe Peoples Troisième Trimestre 2025 Table des matières – Communications du troisième pilier

Tableau	Catégorie de risque	Tableau / Onglet	Format	Fréquence	Nº de page
KM1	Aperçu gestion des risques, règles de prudence clés et APR	Indicateurs clés (du groupe consolidé)	Fixe	Trimestrielle	4
CC1	Composition du capital	Composition des fonds propres réglementaires pour les PMB	Fixe	Trimestrielle	5
LR2	Ratio de levier	Modèle de divulgation commun au titre du ratio de levier	Fixe	Trimestrielle	6

## KM1 – Indicateurs clés (du groupe consolidé)

		T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024
	Fonds propres disponibles (montants)					
1	Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	496,175	484,426	469,628	457,218	468,129
2	Fonds propres de catégorie 1	496,350	485,710	470,958	458,527	469,217
3	Total des fonds propres	518,341	508, 188	490,888	480,657	492,993
	Actifs pondérés en fonction du risque (montants)					
4	Total des actifs pondérés en fonction du risque (APR)	2,240,008	2,253,382	2,368,258	2,412,708	2,461,512
4a	Total des actifs pondérés en fonction du risque (avant plancher)	2,240,008	2,253,382	2,368,258	2,412,708	2,461,512
	Ratios des fonds propres fondés sur le risque en pourcentage des APR					
5	Ratio de fonds propres CET1 (%)	22.15%	21.50%	19.83%	18.95%	19.02%
5a	Ratio de fonds propres CET1 (%) (avant plancher)	22.15%	21.50%	19.83%	18.95%	19.02%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	22.16%	21.55%	19.89%	19.00%	19.06%
6a	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%) (avant plancher)	22.16%	21.55%	19.89%	19.00%	19.06%
7	Ratio du total des fonds propres (%)	23.14%	22.55%	20.73%	19.92%	20.03%
7a	Ratio du total des fonds propres (%) (avant plancher)	23.14%	22.55%	20.73%	19.92%	20.03%
	Exigences supplémentaires au titre de la réserve de fonds propres CET1 en pourcentage des APR					
8	Exigence au titre de la réserve de conservation de fonds propres (2,5 % à partir de 2019) (%)	2.50%	2.50%	2.50%	2.50%	2.50%
9	Exigence relative à la réserve contracyclique (%)	0%	0%	0%	0%	0%
10	Exigences supplémentaires des BISm et/ou des BISi (%) [ne s'applique pas pour les PMB]					
11	Total des exigences au titre de la réserve spécifique de fonds propres CET1 (%) (ligne 8 + ligne 9 + ligne 10)	2.50%	2.50%	2.50%	2.50%	2.50%
12	Fonds propres CET1 disponibles après satisfaction des exigences minimales de fonds propres de la banque (%)	15.15%	14.50%	12.83%	11.95%	12.02%
	Ratio de levier de Bâle III					
13	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier de Bâle III	8,573,381	8,335,698	8,304,376	8,223,974	8,364,317
14	Ratio de levier de Bâle III (%) (ligne 2 / ligne 13)	5.79%	5.83%	5.67%	5.58%	5.61%

## CC1 modifié – Composition des fonds propres réglementaires pour les PMB

		T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024
	Actions ordinaires et assimilées de T1 : Instruments et réserves					
1	Actions ordinaires et assimilées admissibles directement émises (et leur équivalent dans le cas des institutions qui ne sont pas constituées en société par actions) plus primes liées au capital correspondantes	134,788	91,888	91,888	91,888	91,888
2	Bénéfices non répartis	381,044	411,505	395,737	383,294	392,422
3	Cumul des autres éléments du résultat étendu (et autres réserves)	-	-	-	-	-
4	Fonds propres émis directement qui seront progressivement retirés des CET1 (applicable uniquement aux coopératives de crédit fédérales)	-	-	-	-	-
5	Actions ordinaires et assimilées émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans CET1)	-	-	-	-	-
6	Actions ordinaires et assimilées de T1 avant ajustements réglementaires	515,832	503,393	487,625	475,182	484,310
	Actions ordinaires et assimilées de T1 avant ajustements réglementaires					
28	Total des ajustements réglementaires appliqués aux actions ordinaires et assimilées de T1	19,657	18,967	17,997	17,964	16,181
29	Actions ordinaires et assimilées de T1 (CET1)	496,175	484,426	469,628	457,218	468, 129
	Actions ordinaires et assimilées de T1 (CET1)					
30	Autres éléments de T1 admissibles directement émis plus primes liées au capital correspondantes					
31	dont : instruments désignés comme fonds propres selon les normes comptables applicables					
32	dont : instruments désignés comme passifs selon les normes comptables applicables					
33	Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement retirés des autres éléments de T1 (applicable uniquement aux coopératives de crédit fédérales)					
34	Autres éléments de T1 (et instruments de CET1 non compris à la ligne 5) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans AT1).					
35	dont : instruments émis par des filiales qui seront progressivement retirés (applicable uniquement aux coopératives de crédit fédérales)					
36	Autres éléments de T1 avant ajustements réglementaires					
36	Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de T1					
43						
	Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de T1	475	4.204	4 220	4 200	4.000
44	Autres éléments de T1 (AT1)	175	1,284	1,330	1,309 458,527	1,088
45	Fonds propres T1 (T1 = CET1 + AT1)	496,350	485,710	470,958	458,527	469,217
	Fonds propres complémentaires (T2): Instruments et provisions					
46	Instruments de T2 admissibles directement émis plus primes liées au capital					
47	Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement retirés des éléments de catégorie T2 (applicable uniquement aux coopératives de crédit fédérales)					
48	Instruments de T2 (et instruments de CET1 et d'AT1 non compris aux lignes 5 ou 34) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans T2)	37	109	130	136	96
49	dont : instruments émis par des filiales et qui seront progressivement retirés (applicable uniquement aux coopératives de crédit fédérales)					
50	Provisions collectives	21,954	22,369	19,800	21,994	23,680
51	Éléments de T2 avant ajustements réglementaires	21,991	22,478	19,930	22,130	23,776
	Fonds propres complémentaires (T2) : Ajustements réglementaires					
57	Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres complémentaires (T2)					
58	Fonds propres complémentaires (T2)	21,991	22,478	19,930	22,130	23,776
59	Cellule en surbrillance Total des fonds propres (TC = T1 + T2)	518,341	508,188	490,888	480,657	492,993
60	Total des actifs pondérés en fonction du risque	2,240,008	2,253,382	2,368,258	2,412,708	2,461,512
	Ratios de fonds propres					
61	Actions ordinaires et assimilées de T1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction du risque)	22.15%	21.50%	19.83%	18.95%	19.02%
62	T1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction du risque)	22.16%	21.55%	19.89%	19.01%	19.06%
63	Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction du risque)	23.14%	22.55%	20.73%	19.92%	20.03%
	Cible du BSIF					
69	Ratio cible d'actions ordinaires et assimilées de T1	7.00%	7.00%	7.00%	7.00%	7.00%
70	Ratio cible de fonds propres T1	8.50%	8.50%	8.50%	8.50%	8.50%
71	Ratio cible du total des fonds propres	10.50%	10.50%	10.50%	10.50%	10.50%
	Instruments de fonds propres qui seront retirés progressivement (uniquement pour les coopératives de crédit fédérales)	.6.30%	. 3.3070	.5.5576	.0.3876	.0.5070
80	Plafond en viqueur sur les instruments de CET1 qui seront progressivement retirés					
81	Montants exclus de CET1 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)					
82						
82	Plafond en vigueur sur les instruments d'AT1 destinés à être retirés					
	Montants exclus d'AT1 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)					
84	Plafond en vigueur sur les instruments de T2 qui seront progressivement retirés					
85	Montants exclus des éléments de T2 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)					

# LR2 – Modèle de divulgation commun au titre du ratio de levier

		T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024
Exposition	ons au bilan					
1	Postes au bilan (à l'exclusion des dérivés, des CTT et des expositions sur titrisation faisant l'objet de droits acquis, mais compte tenu des sûretés)	7,621,719	7,937,702	7,765,860	7,684,984	7,648,339
2	Majoration pour sûretés sur dérivés lorsqu'elles sont déduites des actifs au bilan aux termes du référentiel comptable applicable (IFRS)					
3	(Déductions d'actifs débiteurs au titre de la marge pour variation en espèces liée aux opérations sur dérivés)					
4	(Montants de l'actif déduits dans le calcul des fonds propres de catégorie 1)	(19,657)	(18,967)	(17,997)	(17,964)	(16,181)
5	Total des expositions au bilan (à l'exclusion des dérivés et des CTT) (somme des lignes 1 à 4)	7,602,061	7,918,735	7,747,863	7,667,020	7,632,158
Exposition	ons sur dérivés					
6	Coût de remplacement lié aux opérations sur dérivés	9,220	13,174	15,145	21,832	57,971
7	Majorations pour exposition potentielle future liée à toutes les opérations sur dérivés					
8	(Volet exonéré d'une contrepartie centrale sur les expositions compensées de client)					
9	Montant notionnel effectif ajusté des dérivés de crédit souscrits					
10	(Compensations notionnelles effectives ajustées et majorations déduites pour les dérivés de crédit souscrits)					
11	Total – Expositions sur dérivés (somme des lignes 6 à 10)	9,220	13,174	15,145	21,832	57,971
Exposition	ons sur opérations de financement par titres					
12	Actifs bruts liés aux CTT constatés à des fins comptables (sans comptabilisation de la compensation), après ajustement pour opérations comptables de vente)	400,000	-	-	-	-
13	(Montants compensés de liquidités à recevoir et de liquidités à payer sur actifs bruts de CTT)	-	-	-	-	-
14	Exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) pour CTT	-	-	-	-	-
15	Exposition sur opérations à titre de mandataire					
16	Total – Expositions sur opérations de financement par titres (somme des lignes 12 à 15)	400,000	-	-	-	-
Autres e	xpositions hors bilan					
17	Exposition hors bilan sous forme de montant notionnel brut	1,503,946	1,114,535	1,456,540	1,450,120	1,804,634
18	(Ajustements pour conversion en montants en équivalent-crédit)	(941,846)	(710,746)	(915,172)	(914,997)	(1,130,446)
19	Postes hors bilan (somme des lignes 17 et 18)	562,100	403,789	541,368	535,123	674,188
Exposition	ons sur fonds propres et total des expositions					
20	Fonds propres de catégorie 1	496,350	485,710	470,958	458,527	469,217
21	Total - Expositions (somme des lignes 5, 11, 16 et 19)	8,573,381	8,335,698	8,304,376	8,223,974	8,364,317
Ratio de	levier					
22	Ratio de levier – Bâle III	5.79%	5.83%	5.67%	5.58%	5.61%

Fin du document